

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
ÉCOLE NOTRE-DAME DU SACRÉ-CŒUR

Procès-verbal de l'assemblée régulière du conseil d'établissement de l'école Notre-Dame du Sacré-Cœur de Barraute, tenue le 3 février 2010, à 19h.

Sont présentes :
Madame Lucie Rajotte, présidente
Madame Thérèse Auger, directrice
Madame Sylvie Gagnon, représentante des enseignants
Madame Caroline Hébert, représentante des enseignants
Madame Mélanie Fiset, vice-présidente, représentante des parents et de l'OPP
Madame Sandra Hardy, secrétaire et représentante de la communauté
Madame Cathy Briand, représentante du service de garde
Madame Marjolaine Gagnon, représentante des enseignants
Madame Nancy Fiset, représentante des parents
Madame Monique Plante, représentante de la communauté

Sont absents :
Madame Louise Maheux, représentante du personnel de soutien
Madame Nathalie Bibeau, représentante des parents et représentante au comité de parent

Présences et vérification du quorum

Madame Lucie Rajotte souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte.

CE-01-2010 Adoption de l'ordre du jour

Madame Rajotte nous fait part de l'ordre du jour. Ce dernier est adopté sur proposition de madame Cathy Briand. On y ajoute les sujets suivants :

- Collations au service de garde;
- Soupe du midi;
- Journée blanche.

ADOPTÉ

CE-02-2010 Adoption du procès-verbal du 16 décembre 2010

Chacun des membres a reçu le procès-verbal et en a pris connaissance. Ce dernier est adopté tel que présenté sur proposition de madame Mélanie Fiset.

ADOPTÉ



Correspondance

Madame Rajotte a reçu les correspondances suivantes :

- Campagne : « M'as-tu vu? »;
- Netmath.

Rapport de la directrice

Madame Auger nous informe des sujets suivants :

- Population scolaire pour 2010-2011;
- Information de la commission scolaire Harricana concernant les écoles où la maternelle est à risque;
- Bilan de la campagne de vaccination;
- Négociations de la nouvelle convention collective;
- Règles du service de garde.

CE-03-2010 Adoption des règles du service de garde 2010-2011

Madame Auger présente les règles du service de garde et mentionne que dorénavant, ces règles seront appliquées avec plus de rigueur que dans le passé afin d'être équitable par rapport aux autres services de la commission scolaire. Les règles sont acceptées sur proposition de madame Nancy Fiset.

ADOPTÉ

Rapport des enseignants

Madame Sylvie Gagnon a recueilli les commentaires suivants de la part des enseignants :

- L'enseignante de maternelle tient à remercier les membres de l'OPP pour leur travail exceptionnel;
 - L'ensemble des enseignants sont reconnaissants envers l'OPP pour leur cadeau offert dans le cadre de la semaine des enseignants, soit un massage;
 - On remarque que M. Therrien est très vigilant au niveau de la propreté et qu'il est soucieux dans son travail;
 - Un nouveau projet de lecture est débuté avec des élèves de 1^{ère}, 2^e et 3^e année;
 - Pour les élèves du 2^e et 3^e cycle, la journée blanche fut une réussite;
- Madame Caroline Hébert nous partage qu'elle trouve que nous avons une belle école et un beau village. Elle mentionne qu'elle trouve nos élèves polis et respectueux.

Concernant la journée blanche de la maternelle et du 1^{er} cycle, on soulève qu'il y a eu plusieurs événements fâcheux. La formule sera réévaluée pour l'an prochain.



Rapport de la représentante de l'OPP

Mélanie informe les membres que, finalement, l'OPP aidera financièrement Tremblant seulement s'ils ont un déficit monétaire, et ce, pour un maximum de 100\$ d'essence.

Il reste un budget-classe de 568\$ qui sera attribué également à chaque classe, selon les activités que le professeur décidera de faire.

Rapport de la représentante au comité de parents

Madame Bibeau est absente.

Suivi du plan de réussite

Ce sujet est reporté à la prochaine rencontre.

Présentation des états financiers

Madame Auger nous présente la situation financière actuelle de l'école. Il semble que certaines prévisions budgétaires n'auraient pas été exactes et actuellement, l'école court un risque de faire un déficit supérieur au surplus disponible. Madame Auger doit rencontrer Lucie Côté de la commission scolaire afin d'évaluer la situation et apporter les correctifs nécessaires.

CE-04-2010 Signature du protocole pour le Club des petits déjeuners du Québec

Il est proposé par madame Sylvie Gagnon d'accepter le protocole pour le Club des petits déjeuners du Québec et d'autoriser madame Auger à le signer.

ADOPTÉ

CE-05-2010 Programme d'aide aux devoirs

Il est proposé par madame Sylvie Gagnon de poursuivre le programme d'aide aux devoirs.

ADOPTÉ

CE-06-2010 École en forme et en santé

Il est proposé par madame Nancy Fiset que notre école s'inscrive au programme École en forme et en santé.

ADOPTÉ



Entretien des bâtiments

Madame Auger nous informe que les fenêtres seront changées du côté nord. Ces travaux seront payés par le ministère de l'Éducation ainsi que par la commission scolaire.

Soupe du midi

La soupe du midi est offerte par le Club chasse et pêche pendant les mois de novembre à mai. Il serait apprécié que la distribution de la soupe débute plus tôt dans l'année scolaire.

Autres sujets

Aucun autre sujet n'est discuté.

CE-07-2010 Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée par madame Marjolaine Gagnon.

Lucie Rajotte, présidente

Thérèse Auger, directrice